

AU CŒUR d'Aniche-

BULLETIN MUNICIPAL N°23 | JANVIER 2023



Photo du parc de la rue Léo Lagrange prise le 17 décembre 2022 par S. Decroos - Pharmacien à Aniche

Xavier Bartoszek, Maire d'Aniche, les Élus du Conseil Municipal,
les Conseils Municipaux des Enfants et des Jeunes
et le Personnel Communal vous souhaitent
une Bonne Année 2023



p13. Sport

Les anichois se mobilisent
pour le Téléthon



p16. Festivités

Village de Noël : Temps froid
mais ambiance chaleureuse !



p26. Enfance

Des apprentis verriers surdoués



WWW.ANICHE.FR



Sommaire

3-5



Vie municipale

- Edito de M. le Maire
- Stage de sensibilisation à la gestion de crise
- Albert Véret a soufflé ses 100 bougies
- La Résidence des Platanes inaugurée
- Réunion Publique sur la rénovation de 169 logements de la Cité Archevêque

6-7



Travaux, Environnement, Cadre de vie

- À partir du 1er janvier 2023, tous les emballages et les papiers se trient en vrac dans le bac à tri
- Rénovation de la Résidence Dubray

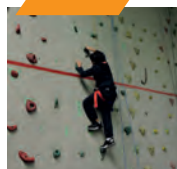
7-12



Vie associative

- Chez les Fourmis de Kopierre
- L'ADALA mobilisée contre les violences intrafamiliales
- Une fresque pour dire non aux violences intrafamiliales
- Assemblée générale de la Pétanque Anichoise
- Assemblée générale de l'association Sub'Hanic
- Assemblée générale de l'Étoile du Nord
- Le don du sang, un besoin essentiel
- Visites guidées et exposition au Centre de Mémoire
- L'AADEI efface les frontières et propose la découverte de pays ou sites culturels
- L'association du quartier Berrioz fête la Saint Valentin
- Moove Dance organise une soirée américaine

13-15



Sport

- Les anichois se mobilisent pour le Téléthon
- Le Sporting Club mise sur la formation des jeunes
- Le Judo Club poursuit sa marche en avant

16-23



Fêtes & Cérémonies, Culture

- Ramassage des sapins naturels en hippo-benne
- Village de Noël : Temps froid mais ambiance chaleureuse !
- Deux spectacles pour clore le Festival du Rire
- Exposition photos : « Les Mineurs de Robert Doisneau »
- La Médiathèque et l'École de Musique prennent leur quartier rue Patoux
- Concert de l'ensemble Zelenka en l'église Saint-Martin
- Cérémonie commémorative des morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie
- Le Père Noël a effectué sa grande tournée à Aniche !

24-27



Jeunesse, Enfance, Éducation

- Les Assistantes maternelles mises à l'honneur !
- Une sortie au RPE pour les petits du Multi-Accueil
- 5 enseignants d'Aniche en immersion dans une école grecque
- Apprentis citoyens en formation !
- Des apprentis verriers surdoués !
- L'école Wartel reçoit une distinction nationale de l'ONAC
- À l'école Marcel Cachin

28-30



Vie pratique

- Attention aux intoxications au monoxyde de carbone !
- Permanences CNL59
- Permanence France Rénov'
- Permanences Habitat Durable
- RAPPEL : Les empoisonneurs d'animaux risquent de lourdes sanctions !
- Les anciens en goguette Aubigny-au-Bac avec le CCAS
- Délestages électriques : Les malades à haut risque doivent se faire connaître au CCAS

31-32

Sortez votre agenda : Janvier 2023

Expression démocratique

La machine à remonter le temps

- Lorsque la neige étend son blanc manteau !

Permanences de Monsieur le Maire et des Adjointes

Xavier Bartoszek, Maire d'Aniche, reçoit tous les mardis après-midi sur rendez-vous. Les adjointes reçoivent en fonction de leur délégation, du lundi au samedi aux horaires d'ouverture de la mairie, prendre rendez vous au 03 27 999 111

Horaires de la Mairie : Lundi - Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h / Samedi de 8h30 à 12h

Au cœur d'Aniche : magazine d'informations municipales de la ville d'Aniche - Hôtel de Ville - 6, Rue Henri Barbusse - 59580 Aniche - Tél. 03 27 999 111 - www.aniche.fr

Directeur de la publication : Xavier Bartoszek

Crédits photos et illustrations : Service Communication de la Ville.

Conception Graphique : Agence TS-Marketing Aniche

Impression : Imprimerie Ethap Guesnain

Tirage : 4500 exemplaires

Dépôt légal : Janvier 2023



villedaniche



villedaniche



villedaniche

Edito de M. Le Maire



BONNE ANNÉE 2023 À TOUTES ET TOUS !!

Chers Anichois, Chères Anichoises,

Indéniablement, depuis 2020, les années que nous avons traversées ont bouleversé nos habitudes et nos façons de vivre. Le Conseil Municipal que je préside a la lourde responsabilité d'adapter nos modes de vie afin de permettre à tous de continuer de bénéficier de services publics de qualité et faire en sorte que la vie anichoise reste agréable. C'est pourquoi en ce mois de janvier, l'ensemble de l'équipe municipale bourdonne de projets et d'enthousiasme pour enrichir la vie Anichoise de 2023.

Au début de ce mandat, **le projet de rénovation énergétique et d'extension de la salle des sports Coubertin a dû être repoussé**, principalement en raison des longues études de sol et des bâtiments et surtout en raison de la hausse des coûts des matériaux. **Cette année 2023 devrait voir les travaux se réaliser** grâce aux subventions reçues de l'Agence Nationale des Sports et du Département du Nord.

Les manifestations festives ou culturelles continueront avec force, l'agenda que vous recevrez courant janvier en sera la preuve, vous y retrouverez à l'intérieur le programme des manifestations annuelles.

Consciente des problématiques environnementales, la ville d'Aniche, depuis le début de mandat en 2020 a décidé de faire face aux défis de demain et de s'engager dans une transition douce vers une ville plus verte. Entre autres projets réalisés : la végétalisation des cours d'écoles, des rues d'Alsace et Domisse, les normes énergétiques et les panneaux solaires installés à l'école Cachin, etc...

Au fil des événements festifs, sportifs et culturels, nous constatons tous qu'Aniche est une ville dynamique et conviviale. Cet esprit ne serait pas possible sans vous, Anichoise et Anichois engagés dans le monde associatif, c'est pourquoi je tiens à remercier chacun et chacune d'entre vous de faire vivre notre belle commune au quotidien.

Chers concitoyens, en ce début d'année je me réjouis que nous ayons à nouveau de nombreuses occasions de nous retrouver dans les mois à venir.

Au nom de l'équipe municipale, **je vous souhaite une très belle année 2023, qu'elle soit synonyme de santé, d'amour et de prospérité.**

Je vous invite aux vœux, que la municipalité et moi-même organisons pour vous, le samedi 21 janvier à 18h00 - salle Coubertin.

Avec tout mon dévouement,
Votre Maire,
Xavier Bartoszek

Vie municipale

FORMATION DES ÉLUS

Stage de sensibilisation à la gestion de crise



Jeudi 3 novembre, le centre de traitement de l'alerte à Le Quesnoy accueillait la seconde matinée de sensibilisation des Maires à la gestion de crise. Quatorze élus des arrondissements de Douai et Cambrai étaient présents, à l'invitation conjointe du SDIS et de l'association des Maires du Nord. Les organisateurs ont pu aborder la promotion

et la fidélisation du volontariat, avant de passer à la gestion des risques et la planification. Suivait alors le module dynamique "impact" sur la gestion de crise. La matinée s'est achevée avec la visite du centre de traitement de l'alerte. David Paris, conseiller municipal délégué, participait à ce stage pour représenter la mairie d'Aniche

ANNIVERSAIRE

Albert Véret a soufflé ses 100 bougies



Le 14 décembre dernier, Albert Véret a fêté ses cent printemps à son domicile de la rue Fauqueux.

Pour l'occasion, Xavier Bartoszek, Maire et Marie-Thérèse Vallin, conseillère municipale déléguée sont allés souhaiter un joyeux anniversaire au nouveau centenaire de la commune. Ils l'ont félicité au nom des élus du Conseil Municipal et de l'ensemble de la population, puis lui ont remis fleurs et cadeaux.

Albert Véret est né le 14 décembre 1922 à Monchecourt où il passe son enfance. Il épouse Lucienne, le 24 mai 1946, à Auberchicourt. Pendant la seconde guerre mondiale, il travaille aux bureaux des houillères puis, suit une formation à Paris pour devenir inspecteur des impôts. Le couple s'est installé à Aniche en 1960. Albert veuf depuis 1987 mène une vie paisible entouré de ses nièces, de ses auxiliaires de vie et de sa grande amie Madame Perrin.

LOGEMENT

La Résidence des Platanes inaugurée



Le lundi 21 novembre 2022, Xavier Bartoszek, Maire d'Aniche, Frédéric Delannoy, Président de la Communauté de Communes du Cœur d'Ostrevent et Conseiller Départemental ainsi que Gabriel Trouvé, Directeur Général Adjoint de Partenord Habitat, ont eu le plaisir d'inaugurer la Résidence des Platanes, un ensemble de 33 logements locatifs dont 10 individuels et 23 collectifs.

L'appellation de la Résidence des Platanes fait référence à la magnifique rangée d'arbres qui, autrefois, bordait le boulevard tout proche.

Les différents intervenants ont souligné la qualité des logements et le soin particulier apporté à l'isolation afin de lutter contre la précarité énergétique et soulager le pouvoir d'achat des locataires. Pour preuve, les habitantes qui assistaient à l'inauguration ont déclaré qu'elles n'avaient toujours pas rallumé le chauffage.

Lors de son intervention, le Maire d'Aniche a souhaité qu'un partenariat fort s'instaure entre la Municipalité et Partenord afin d'améliorer le cadre de vie des habitants de la cité Roger Consil.

LOGEMENT

Réunion Publique sur la rénovation de 169 logements de la Cité Archevêque



Le mardi 29 novembre, s'est tenue au restaurant scolaire de l'école François Wartel une réunion publique d'information concernant le programme de rénovation de 169 logements de la Cité Archevêque.

Devant une centaine de riverains, Xavier Bartoszek, Maire et Vice-président de Cœur d'Ostrevent en charge



de l'Habitat, les techniciens du Pôle Habitat de la CCCO, le Directeur de Maisons et Cités accompagné de plusieurs employés, ont expliqué le déroulement des travaux qui devraient débiter au premier trimestre 2024.

Le Maire et les techniciens ont ensuite répondu aux nombreuses questions de l'assemblée.

À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2023

TOUS les EMBALLAGES et les PAPIERS se trient EN VRAC dans le bac de tri

Non emboîtés et bien vidés



Tous les emballages en métal

Petits aluminiums, bouchons, capsules, couvercles, blisters de médicaments...



Boîtes, conserves, aérosols non dangereux, canettes...



Tous les emballages en plastique

Pots, boîtes, barquettes...



Sacs et films plastiques



Tous les emballages en carton

Briques



Cartonnettes



Boîtes



Flacons, bidons, bouteilles, tubes



Tous les papiers

Journaux, magazines, catalogues, livres, cahiers, enveloppes, courriers...



**À JETER ?
À RECYCLER ?**

POUR TOUT SAVOIR, TÉLÉCHARGEZ

L'APPLI GUIDE DU TRI



www.coeurdostrevent.fr

N° Vert 0 800 585 854

(appel gratuit)



Cœur d'Ostrevent Communauté de Communes

TRAVAUX

Rénovation de la Résidence Dubray



La résidence Dubray construite par la SIA Habitat, il y a quarante ans, a bénéficié d'une cure de jouvence bien salubre.

En effet, courant 2021, le bailleur SIA a proposé à la commune d'Aniche la rétrocession complète des voiries et des espaces publics. Après une visite sur site avec l'adjoint aux travaux, Xavier Bartoszek, Maire d'Aniche a accepté à la seule et unique condition que l'ensemble des voiries, réseaux et espaces publics soient complètement rénovés.

C'est pourquoi, la rénovation, pilotée par SG Ingénierie, a commencé à la mi-juin et a duré un peu plus de trois mois pour un coût total de 300 000 euros entièrement supportés par le bailleur social.

Les travaux en quelques chiffres montrent l'importance du chantier : 2 000 m² de chaussées rénovées, 250 m² de stationnement en pavés drainants, 800 ml de bordures remplacées, 1250 m² de trottoirs en pavés, 290 m² en enrobés, des places de parking supplémentaires... L'espace vert central a été requalifié après arrachage des haies existantes devenues trop larges. Les arbres, en grande partie malades, ont été remplacés par des haies de charmilles.

La création d'un chemin doux en sable de marquise, l'installation de deux terrains de pétanque et la rénovation de l'éclairage public en LED font l'unanimité auprès des riverains.

Enfin, Les voiries du lotissement ont été sécurisées et rétrocédées à la commune.

Vie associative

NOS AÎNÉS

Chez les Fourmis de Kopierre

Les fourmis de kopierre organisent un loto le 26 janvier de 14h à 17h à la salle Kopierre.

L'assemblée générale de l'association « Les fourmis de kopierre » se tiendra le 29 janvier à 10h00 la salle Kopierre.



Vie associative

SOLIDARITÉ

L'ADALA mobilisée contre les violences intrafamiliales



Ce vendredi 25 novembre, avait lieu à l'espace François Longelin, la journée de clôture des actions de sensibilisation aux violences intrafamiliales, actions organisées sur un mois par les membres de l'association ADALA.

De nombreuses actions ont été mises en place pour sensibiliser les visiteurs aux violences intrafamiliales : défilé de véhicules anciens, démonstration d'auto défense, présentation des bandes dessinées réalisées, inauguration de la fresque, chorégraphie L Danse, soirée à l'Atelier...

Dans l'après-midi, François Xavier Bieuville, Sous-Préfet de Douai et Xavier Bartoszek, Maire, ont participé à une table ronde.

Un lâcher de ballons aux couleurs de la lutte contre ces violences a mis fin à cette journée de sensibilisation aux violences intrafamiliales.



SOLIDARITÉ

Une fresque pour dire non aux violences intrafamiliales

Une fresque, d'une longueur de 25 mètres, a été dessinée sur le mur d'enceinte de l'espace de loisirs François-Longelin. La création de Samuel Pollet alias Dirt Saï et d'une vingtaine de jeunes anichois a été dévoilée le 25 novembre lors de la journée internationale de lutte contre les violence intrafamiliales.

L'artiste graffeur Samuel Pollet alias Dirt Saï a organisé pendant les vacances d'octobre un atelier pour concevoir une œuvre originale sur le thème "Ensemble, mettons fin aux violences". Cet atelier a été mis en œuvre avec le concours de l'ADALA (Association pour le développement des activités de loisirs sur Aniche et sa Région).

Les jeunes, très inspirés, ont ainsi réalisé une fresque colorée évoquant des scènes de la vie, parfois difficiles, parfois plus tendres. En amont, les croquis ont été réalisés en salle, puis Pascal, Lycia, Max, Clarisse et tous les autres ados ont manié les bombes de peinture avec beaucoup de talent.



ASSOCIATION

Assemblée générale de la Pétanque Anichoise

Le 27 novembre, la Pétanque Anichoise a tenu son Assemblée générale ordinaire à la salle Louis POL.

Les bilans moral et financier ont été présentés et adoptés mettant en évidence des résultats exceptionnels pour le club anichois. Jean-Michel Bourghelle, président en exercice depuis une vingtaine d'années, a vécu cette AG avec une émotion particulière. En effet, ayant annoncé son souhait de ne pas présenter sa candidature, il s'agissait de sa dernière assemblée.

Le Maire, Xavier Bartoszek a souligné les qualités de Jean-Michel Bourghelle et son engagement sans faille, d'abord à la Société Anichoise de Pétanque, puis à la Pétanque Anichoise. Après l'avoir chaleureusement félicité, le maire accompagné de Noël Poignard, adjoint aux sports, lui a remis la médaille de la ville.



Du côté du bilan sportif de l'année, les résultats sont plus que satisfaisants avec notamment :

- le titre de championnes du Nord en doublettes féminines pour Emilie DEBEVE et Gwendoline BECART et leur participation aux championnats de France
- Le titre de champion départemental vétérans pour notre équipe de D1 avec l'accession en division régionale
- Le titre de champions du Douaisis pour la seconde équipe vétérans avec accession en D1
- L'accession en D1 de notre équipe de D2
- Le titre de vainqueurs de la coupe départementale vétérans d'une de nos équipes vétérans.
- Le superbe parcours de l'équipe coupe de France qui atteint les 64èmes de finale de la coupe (3418 clubs y étaient inscrits). La rencontre s'est déroulée le dimanche 11/12 au boulodrome d'Amiens contre Feuquières en Wimeu (80), équipe qui évolue en division nationale... Défaite de la Pétanque Anichoise avec néanmoins une très belle prestation de ses joueurs et joueuse.

Quelques jours après l'Assemblée générale, le Conseil d'administration de la Pétanque Anichoise s'est réuni pour élire le nouveau bureau de l'association qui se compose comme suit : Président M. BELARBI Nouaai – Vice-Président : M. VANDERMEERSCH Benoit – Secrétaire : M. BRZEZINSKI Raymond – Secrétaire adjoint et responsable sportif : M. CINQUEMANI Frédéric – Trésorier : Mme CORDIER Alexandra – Trésorier adjoint : M. CORDIER Ludovic.

ASSOCIATION

Assemblée générale de l'association Sub'Hanic

Après quelques années de sommeil, suite au Covid 19 et à la perte de quelques membres actifs, l'association Sub'Hanic repart en campagne, objectif retrouver les souterrains de la ville ou tout ce qui concerne le sous-sol anichois et des communes et des alentours.

Dès le début de l'assemblée, Michel Debève Président a rappelé "Beaucoup de témoignages ont été recueillis sur l'existence de souterrains à Aniche, mais à ce jour, on n'en trouve aucune trace visible, la recherche continue". Les adhérents présents ont eu à débattre ou la dissolution de l'association. Après réflexion, il a été décidé de poursuivre les activités de



Sub'Hanic. D'abord parce le mystère des souterrains anichois n'a pas encore livré tous ses secrets, mais aussi pour honorer la mémoire de Jean Claude Arcole et Roger Lagache deux membres actifs récemment

disparus. Un nouveau bureau a été constitué : Président Michel Debève, secrétaire Didier Margerin, trésorier Régis Génot. Le siège social se trouve désormais au local de la société d'histoire d'Aniche, rue Gambetta.

Vie associative

ASSOCIATIONS

Assemblée générale de l'Étoile du Nord



Passionnés de maquettisme ferroviaire, les membres de l'association "L'Étoile du Nord" se sont réunis le samedi 19 novembre en présence de Jessica Tanca et Catherine Leriche, adjointes.

Le président Laurent Halatan a rappelé les nombreuses activités et

sorties du club et a mis en exergue le travail exceptionnel des adhérents pour exposer de superbes maquettes réalisées au local de l'ancienne école de la verrerie d'en Haut. Puis, il est revenu sur le projet de reconstitution de l'ancienne gare d'Aniche avec son réseau ferré et les rues environnantes. La maquette commencée, il y a

quelques années, prend peu à peu forme et sera bientôt visible. L'association organisera sa grande exposition les samedi 2 et dimanche 3 septembre 2023. Le renouvellement du bureau : Président Laurent Halatan, secrétaire Frédéric André, trésorier Pierre Marquigny. Renseignements : facebook "l'étoile du Nord"

ASSOCIATION

Le don du sang, un besoin essentiel



Le mardi 30 novembre, l'amicale des donneurs de sang bénévoles d'Aniche-Auberchicourt organisait une nouvelle collecte à la salle Claudine Normand.

Les organisateurs ont tout mis en œuvre pour accueillir les participants dans les meilleures conditions. 59 donneurs ont répondu à l'appel de

l'amicale dont 2 donnaient leur sang pour la première fois.

C'est le cas d'Audeline Jonville tout juste majeure qui a effectué son premier don sous l'œil bienveillant de sa maman et des bénévoles.

Le prochain don du sang aura lieu le

mercredi 1er février de 10h à 12h30 et de 14h à 18h à la salle Claudine Normand. Il est préférable de prendre rendez-vous : [https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/collecte/64974/sang/30-11-2022#xtor=AD-26-\[ANICHE](https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/collecte/64974/sang/30-11-2022#xtor=AD-26-[ANICHE) Sans rendez-vous, vous pourrez néanmoins donner votre sang, mais vous risquez juste d'attendre un peu.

ASSOCIATIONS

Visites guidées et exposition au Centre de Mémoire



Le Centre de Mémoire de la Verrerie d'en Haut, situé 249 bd Drion, présente les différentes techniques de fabrication et de transformation du verre et ses divers services, depuis 1822, dans les usines Drion puis Saint-Gobain à l'aide de photos, matériels, reconstitutions, ...

L'association des Amis du Centre de Mémoire de la Verrerie d'en Haut accueille dans un bâtiment de 1920, structure Eiffel, tous ceux qui souhaitent plonger au cœur de 2 siècles d'histoire industrielle verrière, tous les mercredis (sauf jours fériés) à 14h pour une visite guidée de 2h30 et sur rendez-vous (pour les visites de groupe) auprès de René Diverchy au 06 64 06 57 01 ou par mail à rene.diverchy@orange.fr.

Le tarif de la visite guidée est fixé à 5 € par personne et gratuit pour les moins de 11 ans. Pour les visites guidées de groupe, le tarif s'élève à 50 € (forfait jusqu'à 20 personnes) et à 2,50 €/personne (plus de 20 personnes).

ASSOCIATIONS

L'AADEI efface les frontières et propose la découverte de pays ou sites culturels



Voyages

- QUERCY, LOT, PERIGORD : 969€/p tout compris (reste 6 places)
- « LES POUILLES » (ITALIE) région de Naples, Pompéï - 1469€/personne (reste 8 places)
- MARRAKECH (Maroc) – 690€/p
- La CRETE 1 semaine (959€/p) ou 2 semaines (1489€/p)

Sorties d'une journée :

Mardi 07 février : le matin visite et dégustation à la brasserie « La Choulette » à HORDAIN puis départ vers CAMBRAI pour déjeuner (repas alsacien) se distraire et danser au rythme d'un orchestre bavarois, ambiance « kermesse de la bière » 77€/personne (tout compris) – Inscriptions avant le 31 décembre

Samedi 15 avril : une journée à PAIRI DAIZA (Belgique) - 51€/enfant de 3 à 11 ans – 57€/adolescent et adulte de 12 à 59 ans - 55€/sénior de plus de 60 ans

Dimanche 14 mai : journée dominicale à PARIS : visite guidée au cimetière du Père-Lachaise + repas au restaurant suivi d'une croisière en bateau-mouche sur la Seine 99€/personne

Samedi 03 juin : escapade en CHAMPAGNE : visite guidée d'une cave de champagne, dégustation puis déjeuner tout au champagne à cette même cave – après-midi « croisière/promenade » sur la Marne 95€/personne

Possibilité de paiements fractionnés – L'Association accepte les chèques/vacances

Renseignements et/ou inscriptions : 06 83 19 46 34 ou 06 72 50 29 80

Vie associative

ASSOCIATIONS

L'association du quartier Berrioz fête la St Valentin

et vous invite à participer au repas dansant organisé le 11 février 2023,
salle Jean Schmidt, dès 18h30.

Au menu

Mises en bouche

Escapade orientale

Délice fromager

Cœur fondant

Festival de bulles offert par l'association pour une farandole de bisous

Tarifs, hors boissons :

Adultes : 27 € - Enfants (- 10 ans) : 15€

Inscriptions avant le 3 février : aux adresses suivantes :

Mme D. DERRAIN 17 Place BERRIOZ à ANICHE (06 07 02 73 40) ou Mr R. BRZEZINSKI 155 Bd Drion à ANICHE (06 18 72 09 39). Les inscriptions ne seront effectives qu'à réception des règlements.

Aucun remboursement ne sera effectué sauf en cas d'annulation de l'association.

ASSOCIATIONS

The poster features a light blue background with a pattern of small stars. At the top, there are two crossed American flags and a banner with the letters 'U S A'. A circular logo on the right says 'MOOVE DANCE'. The text is centered and reads: 'MOOVE DANCE ORGANISE', 'SOIREE AMERICAINE', 'SAMEDI 14 JANVIER 2023', 'A 19H00', 'Salle Claudine Normand', 'REPAS DANSANT', '*FRITES FRAICHES', 'CHOREGRAPHIES DE CHAQUE GROUPE', '12€ / Adultes', '08€ / Enfants', 'Pour tout renseignement et réservation contactez le 06.78.60.15.99'. At the bottom right, there is a logo for 'Aniche' featuring a stylized figure and a cross.

SOLIDARITÉ

Les anichois se mobilisent pour le Téléthon

Du 2 au 4 décembre, les Anichois se sont mobilisés pour le téléthon et ont multiplié les actions pour faire grimper la cagnote qui sera reversée à l'Association France Myopathie. La Municipalité remercie chaleureusement les nombreux partenaires et acteurs qui ont fait de l'édition 2022 du Téléthon un véritable moment de solidarité.



Sport

FORMATION

Le Sporting Club mise sur la formation des jeunes

Leçons de nutrition pour U13 féminines

Les joueuses U13 du Sporting Club Aniche se sont réunies le samedi 10 décembre afin d'apprendre ou se rappeler comment bien déjeuner avant de partir en match : lait, chocolat, céréales, brioches, pain, confiture, fruits et jus de fruits, ainsi que croissants et petits pains. Bon moment de convivialité entre elles, qui leur a donné de la bonne énergie car elles sont revenues avec une belle victoire !

Sensibilisation à l'arbitrage des U14

Fin novembre, le groupe U14 a participé à un quizz sur l'arbitrage animé par Clément CORNU, responsable des arbitres du Sporting Club Aniche. À la fin du quizz, pendant la correction, ils ont pu échanger avec lui et mieux comprendre les décisions prises lors des rencontres. Les U14 ont été attentifs et l'échange a été très enrichissant.



JUDO

Le Judo Club poursuit sa marche en avant

Encore deux sorties victorieuses pour les jeunes pousses du Judo club : Le samedi 12 novembre 2022, à Vieux-condé, les poussins ont participé au 1er des 3 districts qualificatifs pour le championnat départemental FFJDA. Emma Stingre, Chahinez Benaissa, Yanaelle Le Duigou, Harone benaissa, Mael Pielgrzym et Abdelmajid Ouahdj se sont classés 1er de

leur catégorie. Maria Ziembinski se classe 2ème. Célia Dascotte, Yanis Le Duigou et Samuel Di Stefano terminent 3ème.

Par ailleurs, le samedi 26 novembre 2022 à Vieux-Condé, les minimes ont participé au seul district qualificatif pour le championnat départemental FFJDA. Lina Hamadi et Rhalia Raho ont brillamment

terminé à la 1ère place. Florian Lefebvre se classe 3ème, Léa Pruvot et Alessandro Dal Bo se classent 4ème. Ces 5 judokas représenteront le club au championnat départemental minimes le 07 janvier 2023.

Félicitations à ces jeunes pousses qui portent haut les couleurs anichoises sur les tatamis régionaux.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ramassage des sapins naturels en hippo-benne

Comme l'an dernier, la Municipalité organise un ramassage des sapins naturels de Noël assuré par une benne tirée par deux chevaux de race trait du Nord. Les ramassages auront lieu les :

• Samedi 7 janvier 2023

pour le secteur 1 : Rues du Gal Delestraint, de la Briquette, de Verdun, Fendali, Gaspard, des Frères Fâche, Delforge, du Moulin Blanc, Denfert Rochereau, Lutas, Cordonnier, Delval, Verrier, Bd Drion, Bd Paul Vaillant Couturier, Cité Archevêque, Cité des loups.

• Lundi 9 janvier 2023

pour le secteur 2 : Rues Dubray, Berrioz, Fogt, Lemaire, Ducret, Domisse, Buisson, Laudeau, Rousselin, Centre-Ville, Quartier du Champ de la Nation.

Déposez votre sapin sur le trottoir la veille après 19h, sans sac, sans neige ni décorations.

Après ramassage, les sapins seront broyés et serviront de paillis organique pour les massifs de la ville.



Culture, fêtes & cérémonies

FÊTE DE FIN D'ANNÉE

Village de Noël : Temps froid mais ambiance chaleureuse !

Le village de Noël organisé place Jean-Jaurès du 14 au 18 décembre s'est déroulé sous un froid glacial peu propice à inciter les gens à sortir de chez eux. Pourtant, les plus courageux ont bravé les rigueurs de l'hiver pour venir en famille profiter des nombreuses attractions et spectacles proposés.

Le petit train, le labyrinthe, la déambulation de mascottes et de lutins lumineux, les prestations de l'école de musique et de l'ensemble vocal anichois et la descente du Père-Noël de l'église... ont rencontré un franc succès auprès des visiteurs. Petits et grands ont pu repartir avec la photo souvenir prise avec Papa Noël. Enfin, dans les quinze chalets répartis sur l'espace central, commerçants et artisans ont proposé leurs spécialités, un véritable régal pour les papilles ou les yeux.

Crédits photos : service communication, Christelle Paris, Didier Margerin.



Culture, fêtes & cérémonies



Deux spectacles pour clore le Festival du Rire

Le spectacle de mime de Quentin Vana et la pièce de théâtre de la « Pièce Montée » ont mis fin au deuxième Festival du Rire, qui s'impose aujourd'hui comme un évènement incontournable de notre calendrier culturel.



Spectacle de mime de Quentin Vana

Le dimanche 23 octobre, la salle des délibérations accueillait un spectacle hilarant du mime Quentin Vana. Ce spectacle, programmé dans le cadre du partenariat entre l'APEPAC et la Mairie d'Aniche, a séduit les spectateurs.

Le jeune mime a présenté un spectacle tendre, plein d'humour et de finesse, détournant et exagérant avec talent plusieurs scènes de la vie quotidienne.

La précision de sa gestuelle, ses mimiques inénarrables et ses bruitages cocasses ont généré plusieurs situations comiques hilarantes. Un très bon spectacle plein d'humour. Les absents ont eu tort !

Théâtre « L'héritage presque parfait »

Le dimanche 20 novembre, c'est dans la salle Claudine-Normand comble que la troupe anichoise « La Pièce Montée » a joué la pièce de théâtre « L'héritage presque parfait » d'Angélique Sutti.

L'histoire : « prenez une vieille dame machiavélique, faites-la mijoter à feu doux dans un bouillon de manigances. Ajouter une pincée de mensonges et une ambiance familiale explosive. Accompagnez le tout d'un héritage salé et d'une bonne dose d'humour ».

L'interprétation remarquable, les dialogues parfois caustiques ont déclenché des cascades de rires. Les nombreux spectateurs n'ont pas regretté le déplacement !



CULTURE

Exposition photos : « Les Mineurs de Robert Doisneau »

En partenariat avec le Conseil départemental du Pas-de Calais, l'Atelier Doisneau, Maison et Cités et à l'initiative de l'Association des communes minières de France, notre ville accueille l'exposition « Les Mineurs de Robert Doisneau » du 21 au 26 janvier 2023 à la salle des délibérations de l'hôtel de ville. Une occasion unique de découvrir le monde des mineurs au travers une trentaine de photos de Robert Doisneau, photographe de renommée mondiale.

Surtout connu pour ses captures d'instantanés heureux de la vie quotidienne, Robert Doisneau, le plus célèbre des photographes français de l'après-guerre fut aussi un important témoin des conditions de travail des mineurs dont il avait su gagner la confiance.

Aujourd'hui, cette exposition rend hommage à leur courage et leur engagement social pour la défense du droit de grève et l'amélioration des conditions de travail. Grâce à ces photographies chargées d'humanité, l'image de la mine et des mineurs retrouve ses couleurs.

Exposition visible du 21 au 26 janvier 2023 à la salle des délibérations de l'Hôtel de Ville les samedi et dimanche de 10h à 17h et du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15h30 à 17h. L'entrée est libre.

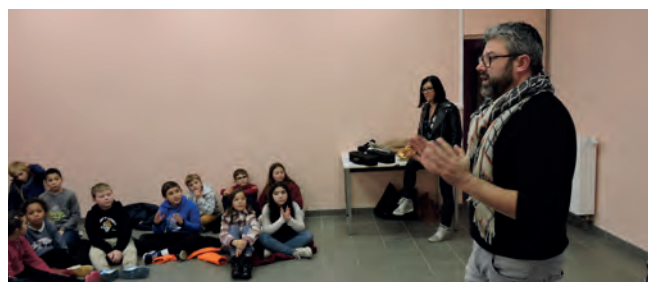
CULTURE

La Médiathèque et l'École de Musique prennent leur quartier rue Patoux

La Médiathèque Norbert-Ségard et l'École de Musique Municipale Anichoise (EMMA) sont désormais installées au 75 de la rue Patoux dans les anciens bâtiments de l'École Saint Joseph. La volonté municipale est de faire de ce lieu un véritable pôle culturel regroupant l'ensemble des services et associations dédiés à la

culture. Ainsi, outre la Médiathèque et l'EMMA, l'ancienne école devrait accueillir l'ensemble Vocal Anichoise (EVA), les 4A, l'association de Théâtre « La pièce montée » ...

La proximité des structures à vocation culturelle devrait créer une synergie et permettre l'émergence d'actions communes.



Culture, fêtes & cérémonies

MUSIQUE BAROQUE

Concert de l'ensemble Zelenka en l'église Saint-Martin



Le dimanche 27 novembre, l'église Saint-Martin d'Aniche a accueilli l'orchestre Zelenka sous la direction de Philippe Legros.

Près de 100 spectateurs sont venus apprécier l'ensemble vocal et instrumental Zelenka, composé d'un groupe vocal à trois voix et d'un ensemble instrumental constitué d'un orgue, de deux violons, et d'un violoncelle.

Le thème du concert "Voyage en Italie baroque" a enthousiasmé l'assemblée mélomanes. Les œuvres de Niccolò Jommelli, Antonio Caldara, Agostino Steffani, Antonio Vivaldi, Nicola Fiorenza, magnifiquement interprétées, ont été saluées par de chaleureux applaudissements.

HOMMAGE

Cérémonie commémorative des morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie



Le 5 décembre, a eu lieu au Cimetière du Sud, la cérémonie commémorative des morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

Autour des anciens combattants et des élus municipaux avaient pris place les élèves des classes de CM1 et CM2 des trois écoles de la commune, accompagnés de leurs directeurs et professeurs. Le Maire, Xavier Bartoszek, a lu le message de Patricia Miralles, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire. Après le dépôt de gerbes et la minute de silence, le Maire a invité l'assemblée composée d'une centaine d'enfants à chanter la Marseillaise.



FÊTE DE FIN D'ANNÉE

Le Père Noël a effectué sa grande tournée à Aniche !

Le Père-Noël n'a pas oublié les petits souliers des Anichois ! Avant d'entamer sa grande tournée à travers le monde, le vieil homme à la barbe blanche est passé dans toutes les écoles primaires et maternelles de la ville pour distribuer des friandises aux enfants sages. Tous les bambins de maternelle ont également reçu un jeu éducatif.

Poursuivant sa tournée, Papa Noël s'est arrêté à la Structure Multi-Accueil Maria Montessori, au Relais Petite Enfance et n'a pas manqué de gâter les collégiens, le personnel communal et les familles bénéficiaires du CCAS.

Les anciens n'ont pas été en reste et ont reçu leur traditionnel colis de Noël à la salle Claudine Normand, à la Sérénité ou au Clos des Arums.

De nombreuses associations ont également multiplié les initiatives pour faire de Noël un véritable moment de partage.



Marché de Noël de l'Association des parents d'élèves de l'école maternelle Marcel Cachin



Distribution de friandises et de jouets à l'école maternelle de l'Archevêque



Marché de Noël du clos des Arums



Visite du Père-Noël à l'école Yvon Fossé



Distribution de friandises à l'école Basuyaux en présence du Sénateur Frédéric Marchand



Distribution des colis de Noël aux personnes âgées, salle Claudine Normand

Culture, fêtes & cérémonies

FÊTE DE FIN D'ANNÉE

Le Père Noël a effectué sa grande tournée à Aniche ! (suite)



Petits et grands ont partagé le repas de Noël à la cantine de l'école Wartel



Chorale des élèves de l'école Wartel



Arbre de Noël de l'aféji avec la chorale des résidents et des élus du conseil municipal des enfants



Chorale des élèves de l'école de l'Archevêque

Culture, fêtes & cérémonies



Visite du Père-Noël à l'école Jean Schmidt



Marché de Noël des parents d'élèves de l'école maternelle Jean Schmidt



Distribution de friandises aux collégiens



Distribution de friandises au personnel communal



Distribution des colis de Noël aux résidents de la Sérénité



Spectacle de Noël de la structure Maria Montessori



Goûter de Noël de la structure Maria Montessori

Jeunesse, Enfance, Éducation

HOMMAGE AUX NOUNOUS

Les Assistantes maternelles mises à l'honneur !



Le samedi 19 novembre 2022, les assistantes maternelles des communes d'Aniche et Monchecourt se sont vues remettre un kit pédagogique à l'occasion de la Journée Nationale des Assistantes Maternelles.

Brigitte, Maryline et Sylvie, assistantes maternelles ont été mises à l'honneur, suite à leurs départs en retraite. Jessica Tanca, première adjointe, a rappelé le rôle essentiel des Ass' Mat et les qualités humaines de ces professionnelles de la petite enfance : « Cette journée est l'occasion de valoriser ce métier, ce mode de garde est un réel enjeu social, économique et politique ». L'adjointe a également évoqué les différents services proposés

à Aniche en matière de petite enfance : la crèche Maria-Montessori, le RAM (relais assistantes maternelles), le poste de coordinatrice petite enfance a été créé pour favoriser le lien entre les professionnels et différentes structures et le pôle petite-enfance qui a déménagé en mars dans un local de la rue Domisse, un lieu où les familles peuvent recevoir des conseils et être accompagnées dans les démarches administratives.

L'après-midi, divers ateliers ainsi qu'une exposition autour des pays du monde, réalisée avec les travaux des enfants, ont été proposés. Ce fut un moment convivial, d'échanges, ... entre les enfants, les parents et les assistantes maternelles.

PETITE ENFANCE

Une sortie au RPE pour les petits du Multi-Accueil



Le vendredi 21 octobre, toujours partant pour une petite sortie, les enfants du Multi-Accueil Maria-Montessori sont allés à la rencontre de ceux du Relais Petite Enfance (RPE), situé juste à côté.

Les professionnelles du Multi-Accueil, Nathalie l'animatrice du RPE, les assistantes maternelles et Marie-Hélène, la Coordinatrice Petite Enfance de la ville, étaient ravies de partager ce moment de rencontres et de complicité avec les enfants. La salle d'activités du Relais avait été aménagée avec soin par Nathalie et Marie-Hélène.

Ce partenariat permet de mutualiser le travail effectué auprès des jeunes enfants dans les deux structures municipales et de passer un bon moment de jeux.



ÉCHANGES INTERNATIONAUX

5 enseignants d'Aniche en immersion dans une école grecque

Le projet Erasmus + continue dans le consortium Eur' Aniche. MM. Bartkowiak, et Duterne, Mmes Gamache, et Patin, enseignants de l'école Basuyaux et M. Van Elslande, professeur de SEGPA au collège Théodore-Monod, sont partis du 29 octobre au 5 novembre 2022 à Kifissa, commune au Nord d'Athènes, dans la « 8th school » pour observer les pratiques d'enseignement grecques.

Les observations se sont centrées sur la prise en compte de la difficulté scolaire et des élèves à besoins particuliers, l'enseignement du développement durable et les actions en faveur de la préservation de la planète et l'enseignement des langues étrangères.

Un accueil chaleureux a été réservé à l'équipe française. Les parents d'élèves ont même organisé un repas de spécialités locales en leur honneur.

Il y a de nombreuses similitudes dans l'accompagnement des élèves à besoins particuliers, pour gérer la difficulté scolaire. La principale différence entre notre système et celui de la Grèce est que le fonctionnement de l'enseignement à l'école primaire est dispensé par des enseignants disciplinaires, comme au collège en France.

Les enseignants français ont été admiratifs de la maîtrise de l'anglais des petits grecs. En effet, les enfants baignent, dès le plus jeune âge, dans cette langue : ils regardent

des films en VO, suivent des cours particuliers en dehors du temps scolaire.... De plus, ils apprennent une seconde langue (le français) dès la classe de CM2.

L'échange va se poursuivre. En effet, des classes de l'école Basuyaux commencent une correspondance scolaire en anglais...

C'était le dernier déplacement pour les enseignants des écoles d'Aniche (fin du projet Erasmus + en décembre 2022) mais le collège et les écoles d'Aniche se sont d'ores et déjà investis pour une nouvelle demande d'accréditation afin de prolonger cette aventure pour les enseignants, avec une nouveauté, ouvrir les mobilités aux élèves !

CITOYENNETÉ

Apprentis citoyens en formation !

Le mercredi 14 décembre, près de 40 collégiens ont visité l'Hôtel de Ville afin de mieux connaître le fonctionnement d'une collectivité territoriale, premier échelon de la démocratie locale.

Ils ont été accueillis par Jessica Tanca, Adjointe à l'Enfance, à la Jeunesse et à l'Enseignement et Marie-Thérèse Vallin, conseillère municipale déléguée aux personnes handicapées et à la citoyenneté. Les édiles leur ont d'abord présenté la ville d'Aniche et ont apporté quelques précisions sur le fonctionnement d'une collectivité locale. Puis les adolescents ont rencontré le premier magistrat Xavier Bartoszek qui leur a détaillé le rôle du Maire, ses missions et ses responsabilités.

Après un bref passage dans plusieurs services municipaux, les apprentis citoyens ont fait escale à la salle des mariages et à la salle des délibérations où ils ont pu à loisir interroger les élus.

Des apprentis verriers surdoués !



L'artiste Judith Debruyne, artiste vitrailiste de renommée internationale est venue à Aniche, cité du verre, apporter son savoir aux jeunes de la commune.

Dernièrement, Judith Debruyne, maître verrier a animé deux stages à l'espace François-Longelin à l'intention des membres du Conseil Municipal des Enfants et du Conseil Municipal des Jeunes.

L'objectif de ces ateliers était de permettre la découverte des techniques de fabrications des vitraux et la réalisation d'œuvres par les participants. Les apprentis verriers se sont montrés très talentueux et ont fait honneur à la tradition verrière anichoise.

Le travail des jeunes artistes a fait l'objet d'une exposition/restitution, le dimanche 4 décembre, à l'étage de la salle Claudine-Normand. La qualité des vitraux présentés atteste, s'il en était besoin, qu'aux âmes bien nées, la valeur n'attend point le nombre des années !



DEVOIR DE MÉMOIRE

L'école Wartel reçoit une distinction nationale de l'ONAC

Le jeudi 8 décembre, l'école François Wartel a reçu le prix national « coup de cœur du jury » du concours « Les petits artistes de la Mémoire » organisé par Office national des anciens combattants et des victimes de guerre.

L'école François Wartel participe depuis plusieurs années au concours de l'Office national des anciens combattants et des victimes de guerre « Les petits artistes de la Mémoire ». Ce concours permet aux élèves de CM2 d'exprimer leurs sentiments sur la Grande Guerre (1914/1918) à travers le quotidien des Poilus.

Les élèves de Sabrina Vertray, Directrice de l'école Wartel ont réalisé un travail de fond sur les animaux pendant la 1ère Guerre mondiale.

Plusieurs récits, richement illustrés, ont rappelé la cohabitation entre les animaux et les soldats. Ce travail a déjà été récompensé, l'an dernier, par le prix départemental et le prix régional de l'ONAC. Le jeudi 8 décembre, les élèves de Mme Vertray, aujourd'hui collégiens, sont revenus dans leur ancienne école pour recevoir le prix national « Coup de cœur du jury » en présence des responsables de l'ONAC, des élus Municipaux et des parents.

Les différents intervenants ont félicité les élèves et leurs professeurs pour ce magnifique travail collectif. Les responsables de l'ONAC ont insisté sur l'importance d'entretenir le devoir de mémoire de façon originale. Mme Vertray, visiblement émue, a évoqué toute la richesse de cette belle aventure et Xavier Bartoszek, Maire, a rappelé l'importance de faire des jeunes citoyens de futurs artisans de paix.

L'ensemble des élèves et leur professeur ont été récompensés par l'Office national des anciens combattants et des victimes de guerre.



PETITE ENFANCE

À l'école Marcel Cachin**301 € récoltés lors de l'opération ELA 2022**

L'école maternelle Marcel Cachin a participé, pour la deuxième année consécutive, à l'opération ELA « Mets tes baskets et bats la maladie ! ».

Les élèves ont été sensibilisés à la maladie, à la solidarité, au respect et au handicap. Le bel élan de générosité a permis de récolter la somme de 301.50 euros au profit de la lutte contre les leucodystrophies.

**ERASMUS +, mobilité en Sardaigne**

Les enseignantes et les accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) de l'école élémentaire François WARTEL, Amélie FLAMENT, Sabrina ROVERSELLI, Christiane OSTRYZ et le directeur de l'école maternelle Marcel Cachin, Sébastien DUBOIS, ont réalisé une mobilité en Sardaigne, au cours des vacances d'automne 2022 dans le cadre du programme ERASMUS +. Les personnels de l'Éducation Nationale ont eu l'opportunité d'échanger avec leurs homologues italiens des villes de Bono, Nule, Burgos et Benetutti autour des bonnes pratiques pédagogiques et des outils innovants dans les domaines de l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers, du développement durable et du numérique.

Attention aux intoxications au monoxyde de carbone !



Chaque année, avec la diminution des températures, à l'approche de l'hiver, le monoxyde de carbone (CO) est responsable de plusieurs milliers d'intoxications dont une centaine de décès.

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz incolore, inodore, toxique et potentiellement mortel qui résulte d'une combustion incomplète, et ce quel que soit le combustible utilisé.

Tous les appareils à combustion peuvent causer une intoxication : chaudière à gaz ou au fioul, chauffe-eau à gaz, poêle à charbon ou à pellets, poêle à pétrole...

Le monoxyde de carbone est émis dans les logements lors d'une mauvaise combustion (appareils défectueux, manque de ventilation). Inodore et incolore.

Quels signes peuvent vous alerter en cas d'intoxication ?

Maux de tête, nausées, vomissements et malaises peuvent être le signe de présence de monoxyde de carbone dans votre logement, ce gaz étant inodore et incolore.

Adoptez les bons réflexes

- Ne pas obstruer les grilles de ventilation des fenêtres, même par grand froid
- Aérer tous les jours au moins 10 minutes
- Faire entretenir la chaudière par un professionnel qualifié
- Faire ramoner le conduit de cheminée qui doit être en bon état et raccordé à la chaudière
- N'utiliser que par intermittence les appareils mobiles de chauffage d'appoint fonctionnant au butane, au propane, au pétrole et exclusivement dans des locaux ventilés
- Respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion prescrites par le fabricant
- Installer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments et jamais dans des lieux clos
- N'installer des poêles à pétrole que dans des pièces ventilées.

Que faire si on soupçonne une intoxication au monoxyde de carbone

- Aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres ;
- Arrêtez si possible les appareils à combustion évacuez au plus vite les locaux.
- Sortez de chez vous
- Appelez les Secours (18)

HABITAT

Permanences CNL59

À travers une convention de partenariat avec la Communauté de Communes du Coeur d'Ostrevent, la Confédération Nationale du Logement 59 tiendra

des permanences à la Maison "France Services" les mercredis 11 janvier et 8 février 2023 de 9h à 12h.

Des juristes et des bénévoles vous proposent de vous recevoir pour vous donner des informations, des conseils, un suivi ou pour vous accompagner dans un litige dans

les domaines suivants : demande de travaux, non-respect du bail, loyers ou charges locatives injustifiées, logement indécents, tout problème relatif à vos droits de consommateur.

Vous pouvez également contacter la Confédération Nationale du Logement par téléphone au 03 20 07 09 58 ou par mail à contact@cnl59.fr.



HABITAT

Permanence France Rénov'

Vous avez des questions sur la rénovation énergétique de votre logement ? Vous cherchez des conseils sur la nature des travaux à réaliser et les aides dont vous pouvez bénéficier ? Un conseiller de l'Espace Conseil

France Rénov' est là pour vous aider gratuitement à choisir les solutions techniques adaptées et à identifier les aides financières dont vous pouvez bénéficier.

À Aniche, une permanence se

déroulera à la Maison des Services Publics de 14h à 17h le mercredi 30 novembre 2022. Prenez rendez-vous par téléphone au 03 27 71 37 42 ou par mail à info-energie@cc-coeurdostrevent.fr.

HABITAT

Permanences Habitat Durable

La Communauté de Communes du Coeur d'Ostrevent a renouvelé, depuis le 09 novembre 2018, le Programme d'Intérêt Général "Habitat Durable".

CITEMETRIE est chargé de l'animation de ce programme qui permet aux propriétaires (occupants et bailleurs) de logements privés de bénéficier d'aides pour leurs travaux de rénovation.

Ce programme a pour objectifs :

- De lutter contre la précarité énergétique
- D'éradiquer l'habitat indigne et insalubre
- De maintenir à domicile les personnes âgées ou handicapées
- De traiter, pendant 5 ans, 140 logements par an.



L'efficacité du PIG « Habitat Durable » repose sur l'information, la sensibilisation et le repérage du public.

Vous pouvez peut-être bénéficier de subventions pour vos travaux de réhabilitation de votre logement. À cet effet, CITEMETRIE assure des permanences au siège de la Communauté de Communes du Coeur d'Ostrevent, situé Avenue du Bois à Lewarde, les mercredis 4, 11, 18, 25 janvier, 1er et 8 février 2023 de 14h à 17h.

Renseignements au 03 20 52 31 93 ou par mail à pig.ccco@citemetrie.fr.

HABITAT

RAPPEL : Les empoisonneurs d'animaux risquent de lourdes sanctions !

Il est interdit d'exercer des mauvais traitements envers les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité. Plusieurs sanctions pénales sont prévues en cas de mauvais traitements, d'abandon, de sévices graves et d'atteintes à la vie ou à l'intégrité de l'animal : « commettre un acte de cruauté envers un animal domestique, ou apprivoisé » peut exposer son auteur à deux ans d'emprisonnement et 30 000 € d'amende.



Vie pratique

CONSEILS PRATIQUES

Les anciens en goguette Aubigny-au-Bac avec le CCAS



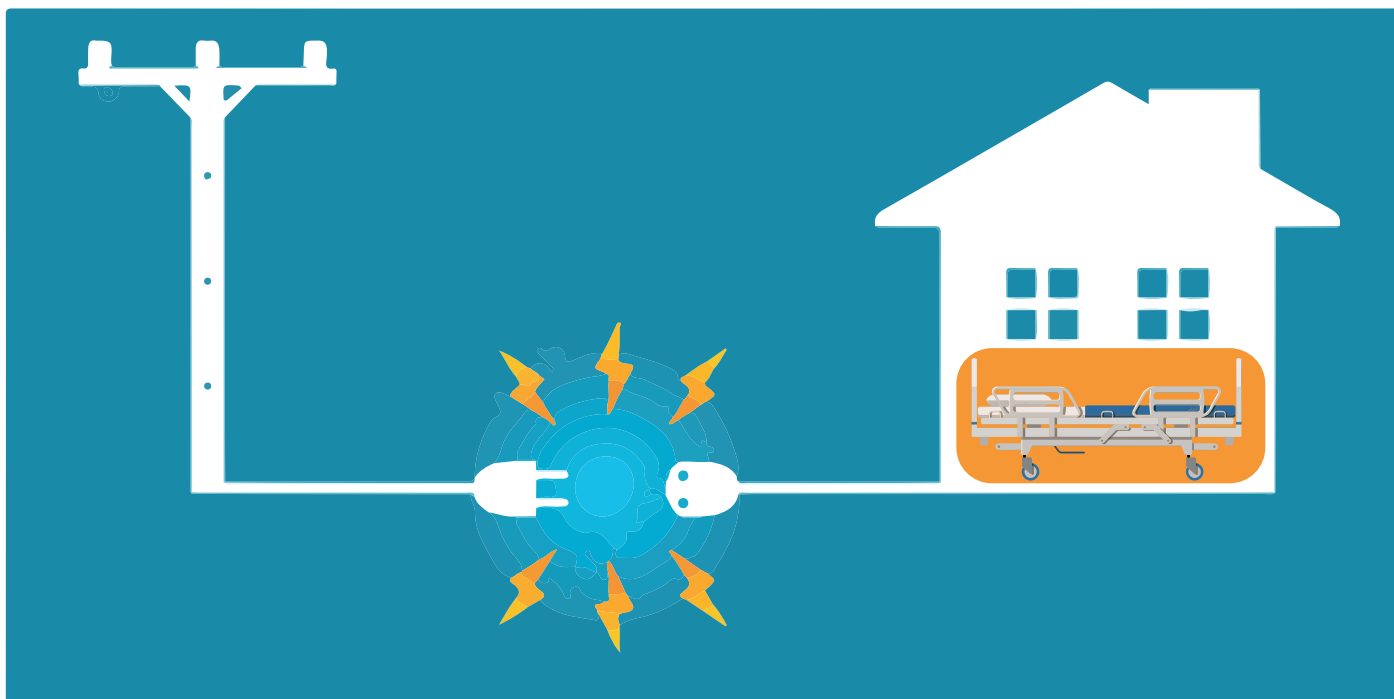
Le jeudi 17 novembre, le CCAS organisait une sortie à Aubigny-au-Bac au Manoir Beach Resort à l'intention des Anichois de plus de 60 ans.

Emmenés par deux autocars, près de 110 Anichoises et Anichois ont participé à la sortie conviviale proposée par le CCAS. Au programme : un bon petit repas et beaucoup de danses, de chansonnettes et d'amusement. Cet après-midi récréatif a fait l'unanimité et a permis aux anciens de partager de véritables moments de bonheur, d'ailleurs de nombreuses personnes âgées souhaitent voir se renouveler ce type de sorties.

Xavier Bartoszek, Maire et Président du CCAS s'est également rendu à Aubigny au bac pour partager quelques heures avec les participants.

CONSEILS PRATIQUES

Délestages électriques : Les malades à haut risque doivent se faire connaître au CCAS



Cet hiver, des coupures ciblées d'électricité ne sont pas à exclure, particulièrement en janvier 2023.

Les patients à haut risque vital* identifiés ou pas par l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour lesquels toute interruption de courant représente un risque vital sont priés de se faire connaître auprès du CCAS au 03 27 99 91 09.

*Personnes sous assistance respiratoire, enfants bénéficiant de nutrition parentérale à domicile, hémodialyse à domicile...

Sortez votre agenda : à partir de janvier 2023

- Les 7 et 9 janvier 2023 : Ramassage des sapins de Noël, p15
- 11 janvier 2023 : permanence CNL 59, p29
- 14 janvier : Soirée Américaine de Moove dance, p12
- 15 janvier 2023 : Marche du CACSA, p27
- Du 21 au 26 janvier 2023 : Exposition photos : Les Mineurs de R. Doisneau, p19
- 26 janvier 2023 : loto des fourmis de Kopierre, p7
- 29 janvier 2023 : Assemblée Générale des fourmis de Kopierre, p7
- 1er février 2023 : Collecte de sang, p20
- 11 février 2023 : Repas de St Valentin du Quartier Berrioz, p12



Expression démocratique

liste RASSEMBLEMENT CITOYEN, Aniche, ma commune, j'y tiens

Remplir une baignoire avec une cuillère à café. Le budget 2023 va être compliqué à construire : une inflation à plus de 6 %, une facture d'électricité multipliée par 4, la suppression des taxes locales (donc un manque de recettes), l'augmentation du gasoil, la baisse des dotations de l'État etc.

Nous en sommes tous conscients ! Alors la majorité municipale augmente le tarif des locations des salles communales : les autres communes le font bien ! Elle freine l'accès de ces salles aux associations : les bénévoles, dont le nombre fond, apprécieront. Elle augmente le prix des terrains au cimetière : le prix d'une concession de trente ans est doublé !

Aux arguments que nous avons présentés pour contester ces hausses, la majorité répond qu'il faut bien des recettes (faut-il s'attendre à une mortalité galopante ?) et que l'ajustement du prix des salles répond à une nécessaire égalité : les familles doivent pouvoir louer plus facilement : déboursier 400 € avant de pouvoir lancer ses invitations, voilà qui risque de freiner les enthousiasmes.

Evidemment notre groupe a voté contre ces propositions.

En début de séance, il aurait même suffi que nous quittions la salle et le Conseil n'avait pas lieu. Il manquait neuf conseillers du groupe majoritaire.

En tous cas nous vous souhaitons la meilleure année 2023 possible, malgré les sombres nuages sur l'horizon.

Michel Meurdesoif, conseiller municipal

liste RASSEMBLEMENT NATIONAL

Chères Anichoises, chers Anichois,

Voilà l'année 2022 s'achève, une nouvelle année éclot avec, je l'espère, de meilleures choses pour nous citoyens.

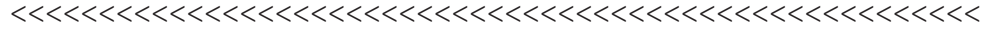
En ces temps douloureux, où le monde explose à tout va, je tiens particulièrement à vous souhaiter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que cette année vous apporte joie, bonheur et amour ainsi qu'une excellente santé.

Bien à vous,

Nicolas Tison, conseiller municipal



LA MACHINE À REMONTER LE TEMPS



Chaque mois, la Mairie vous invite à remonter le temps à travers l'histoire de notre commune. Une formidable occasion pour certains de découvrir les moments insolites qui ont ponctué notre histoire locale, et pour d'autres de faire de formidables retrouvailles en ravivant des souvenirs. Ce mois-ci nous remontons l'Histoire d'Aniche et de ses hivers enneigés.



Lorsque la neige étend son blanc manteau !

Le temps glacial de ces derniers jours nous a offert des scènes de givre exceptionnelle, transformant la nature en paysages féériques. Cela nous a donné l'idée de rechercher dans nos archives quelques clichés, plus ou moins récents, de sites anichois métamorphosés et sublimes par la neige. C'est aussi cela la magie de Noël !



Crédit photos : Société d'Histoire locale d'Aniche